

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un (e) consultant (e) national (e) pour mener une étude pour identifier les lacunes en matière d'information et communication sur la RRC

I. Contexte et Justification de la mission d'évaluation

Le Gouvernement du Burundi s'est inscrit dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, le Cadre d'Action de Sendai de réduction des risques de catastrophes (2015-2030) et les Objectifs pour le Développement Durable (ODD). En outre, le Burundi a souscrit à la Stratégie Régionale de l'Union Africaine pour la Réduction des Risques de Catastrophes. C'est afin de mettre en œuvre ces engagements internationaux et d'apporter des réponses aux besoins nationaux, que le Burundi a élaboré son Plan National de Développement (2018-2027) qui tient compte des priorités nationales dans le domaine de la préparation et de la réponse aux risques de catastrophes.

Au travers du projet « Appui à la réduction des risques de catastrophes naturelles et à la résilience communautaire au Burundi », le PNUD Burundi participe à la mise en œuvre des priorités nationales identifiées dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes, en appuyant le Gouvernement dans la mise en œuvre du Plan d'Action sur la Réduction des Risques, la préparation et la réponse aux urgences.

Dans les objectifs visés par le projet il y a notamment le renforcement de la résilience institutionnelle et communautaire, améliorer la culture de la prévention des risques dans les communautés, faciliter leur mobilisation pour la gestion des risques, en misant davantage sur le rôle clé des femmes en tant qu'actrices de changement et en incluant les jeunes, les personnes âgées, les personnes vivant avec handicap et les autochtones, afin de leur permettre de prendre une part active à la préparation et à la réponse aux catastrophes, mais aussi de se relever des catastrophes en étant plus résilients (build back better);

Concernant la première composante, **Amélioration de la culture du risque dans les communautés**, le projet va appuyer un plaidoyer pour la mise en place des mécanismes de communication endogènes adaptés aux réalités territoriales pour informer sur la RRC. De plus, le projet va appuyer des actions visant la mobilisation sociale pour le changement de comportement en faveur de la résilience aux catastrophes. Avec cette composante, la participation de la population dans la préparation et réponse aux catastrophes sera améliorée. En effet, même s'ils vivent les effets des catastrophes au quotidien, les communautés ont besoin d'être mieux informées pour faire face à leurs conséquences. L'information et la sensibilisation sont d'autant plus importantes pour l'implication efficace des populations à la préparation et la réponse aux risques de catastrophes. L'enjeu est de susciter une réflexion, de forger une opinion informée, d'inspirer des innovations locales auprès des groupes déjà actifs comme les associations des femmes et des jeunes et de renforcer les opportunités de collaboration autour des activités qui réduisent la vulnérabilité et renforcent le rôle des parties prenantes au niveau local. Les femmes sont souvent bien placées pour gérer les risques en raison de leurs rôles à la fois d'utilisatrices et de



*Au service
des peuples
et des nations*

gestionnaires des ressources environnementales, de soutiens économiques, de dispensatrices de soins et de travailleuses communautaires. Dans ce sens, elles sont au fait des dynamiques environnementales affectant les écosystèmes et dès lors, peuvent inspirer au mieux les actions concrètes à mener et les canaux de communication en vue d'une implication effective des communautés pour atténuer les effets négatifs découlant des changements climatiques.

Pour atteindre cet objectif, il s'avère utile dans le cadre du projet susmentionné, de faire un état des lieux, de dégager les lacunes et les opportunités existantes en matière d'information pour le changement de comportement en vue de l'adoption des bonnes pratiques du domaine de la RRC.

II. Objectifs de la mission

Sous la responsabilité générale de la Représentante Résidente du PNUD, la supervision de la responsable de l'unité Développement durable et croissance inclusive (DDCI), en étroite collaboration avec l'équipe du projet RRC et les Team Leaders et chefs programmes –projets particulièrement (celui en charge de la communication), le ou la consultant (e) devra assurer les tâches suivantes :

- Identifier, suivant les acteurs et les publics cibles, les pratiques existantes en matière d'IEC sur la RRC ;
- Dégager les lacunes d'information existantes aussi bien au niveau du contenu de la thématique, des outils et des groupes cibles ;
- Inventorier selon le profil (jeunes, homme/femme, etc.) des membres des communautés cibles, les perceptions/compréhension des risques liées aux phénomènes météorologiques et climatiques ;
- Inventorier les pratiques communautaires en réponse aux risques de catastrophes ;
- Etablir une synthèse de bonnes pratiques et leçons apprises et dégager des recommandations d'action (messages, outils et acteurs) à mettre en œuvre dans le cadre du projet ;
- Organiser une séance d'échange des recommandations d'action pour l'information et la formation des communautés avec les membres du Réseau National de Communication et d'information (RNCI) sur la RRC,
- Identifier les meilleurs moyens/outils/canaux d'information et de communication en faveur des communautés,
- Concevoir des messages de sensibilisation/d'alerte RRC avec un contenu et un langage facilement compréhensible par les populations cibles,
- Identifier les meilleurs moyens de diffusion des messages d'information et d'alerte sur la RRC,
- Concevoir la configuration d'un système de communication pour une alerte précoce sur la RRC.

III. Résultats attendus de l'étude

Au terme de l'étude les résultats attendus sont :

- A. Un document des résultats de l'étude est disponible et avec lequel :
- les lacunes et les opportunités en matière d'information RRC disponible et des risques qui existent sont identifiés,
 - les meilleurs moyens/outils/canaux d'information des communautés sont identifiés,
 - des messages de sensibilisation/d'alerte RRC selon un langage de communication au niveau de compréhension des populations sont proposés,
 - les meilleurs moyens de diffusion des messages de sensibilisation/alerte sur la RRC sont identifiés,
 - une configuration d'un système de communication pour une alerte précoce sur la RRC est conçue.
- B. Un atelier d'échange d'information avec les membres du RNCI sur communication la RRC est organisé
- les membres du Réseau National de Communication et d'information sont informés sur la communication à assise communautaire pour la RRC ,
 - les messages conçus à l'endroit des communautés pour éveiller la culture de prévention et de gestion des risques sont discutés et validés.

IV. Méthodologie de l'évaluation

La méthodologie proposée devra s'appuyer sur la conduite de diverses activités permettant d'établir une triangulation des données quantitatives et qualitatives et avoir des réponses aux questions d'évaluation, issue notamment :

- Des entretiens structurés ou semi-structurés, les focus groupes avec les parties prenantes y compris les bénéficiaires communautaires ;
- Des visites de terrain dans les zones d'intervention ;
- Des consultations avec les autres acteurs/personnes ressources du domaine.

Le/la consultant(e) pourra proposer toute approche qu'il/elle pourrait utiliser tout au long de son étude. Il/elle pourra proposer des parties prenantes qu'il/elle impliquera dans sa recherche et la raison de leur identification.

Le PNUD à travers l'équipe du projet RRC, l'unité communication et les partenaires dont la Plateforme nationale de prévention et réduction des risques de catastrophes devront dans la mesure du possible lui faciliter la prise de contact avec les parties prenantes identifiées.

V. Livrables et date de leur remise.

Les principaux livrables attendus du Consultant sont les suivants :

Produit 1 : Un *draft* du rapport d'évaluation en français : 4 jours après la réunion de débriefing avec l'équipe

du projet. Les parties prenantes auront un maximum de 4 jours pour réagir au rapport provisoire et faire des commentaires, et observations.

Produit 2 : Un rapport final d'évaluation, ne comptant pas plus de 30.000 mots (à l'exception du résumé exécutif et des annexes) : 3 jours après réception des observations émises lors de l'atelier d'information et d'échange avec la RNCI.

Produit 3 : Une présentation Power Point, des principales conclusions et des grandes recommandations de l'évaluation à toutes les parties prenantes du PNUD : 1 jours.

Le ou la consultant·e national (e) produira un rapport final d'évaluation comptant au maximum 30 pages qui permettra au PNUD de tirer des enseignements qui alimenteront les interventions futures dans le domaine de la RRC.

VI. Critères de qualité

- Une bonne compréhension de l'étude à mener ;
- Une méthodologie pertinente et un calendrier réaliste de mise en œuvre des activités ;
- Délais et qualité de production des livrables ;
- Validation du rapport de la mission par le PNUD.

VII. Qualifications

Qualification académique :

- Diplôme universitaire au moins du niveau licence en communication ou domaine équivalent et une solide expérience dans le domaine de la communication sur la réduction des risques de catastrophes.

Expérience professionnelle :

- Expérience minimale de 5 ans dans le domaine de l'environnement/RRC,
- Expérience dans la formation sur la RRC et la communication D4G,
- Dans le domaine de la recherche,
- La protection de l'environnement et la RRC,
- La communication,
- Familiarité avec le Système des Nations Unies serait un atout.

Compétences et aptitudes :

- Bonnes aptitudes interpersonnelles et de travail en équipe ;

- Excellente communication orale et écrite en français ;
- Excellent leadership et compétences managériales
- Très motivé avec une habilité à travailler avec un minimum de supervision ;
- Parler couramment le Kirundi ;
- Maîtrise de la langue française et la connaissance de l'Anglais sera un atout ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques ;
- Excellentes capacités de facilitation avec l'utilisation de certaines méthodes participatives

VIII. Documents à fournir dans le dossier de candidature

Les dossiers de soumission devront comprendre les éléments ci-après :

Une proposition technique

- Note explicative sur la compréhension des TDRs et les raisons de la candidature ;
- Offre technique développée - approche méthodologique et organisation de la mission envisagée ;
- Curriculum Vitae incluant l'expérience acquise dans des missions similaires et au moins 3 références et leurs contacts ;

Une proposition financière

La proposition financière complète doit être soumise sur la base de l'approche forfaitaire (lump sum) et libellée en USD. Tous les coûts liés à cette mission seront considérés par le consultant, le PNUD ne prendra pas de frais additionnels en charge.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Le consultant doit spécifier dans cette ventilation budgétaire tous les frais logistiques (frais de mission lors des descentes sur terrain, communication, location véhicule, carburant, etc. si cela fait partie du terme de références) et les honoraires, en tenant compte du nombre de jours de travail prévus, ainsi que du nombre de descentes, conformément à ce qui aura été décrit dans la proposition technique. Le PNUD ne prendra en charge aucun frais supplémentaires.

Le réalisme des coûts indiqués pour les descentes sur terrain pourra être vérifié par le PNUD en effectuant une comparaison indépendante avec les prix du marché. Le PNUD n'accepte pas les frais de mission excédant les taux en vigueur au sein du SNU. Le PNUD se réserve le droit de négocier l'offre retenue dans les limites budgétaires et dans le cadre de référence

Toute dépense non prévue par les TDR ou explicitement inscrite à l'offre financière telle qu'acceptée par le PNUD, quelle qu'en soit la nature, doit être convenue par écrit entre le Bureau du PNUD et le consultant



Au service
des peuples
et des nations

individuel à l'avance, sous peine de ne pas être remboursée. Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TDR et après validation de ces livrables par le responsable désigné par le PNUD.

Les candidats consultants seront évalués sur base de la méthodologie suivante :

Analyse cumulative : Le contrat sera accordé au consultant dont l'offre aura été évaluée et confirmée comme suit:

- En adéquation avec les Termes de Référence de la mission ;
- Ayant obtenu le plus haut score à l'évaluation combinée de l'offre technique et financière ;
- Evaluation Technique : 70 %
- Evaluation financière : 30 %

Seuls les candidats obtenant un minimum de 70% de points seront considérés pour l'évaluation financière.

IX. La Grille d'évaluation

Critères	Max. Point/ 100
- Diplôme de niveau Licence au moins dans une discipline liée à l'objet de la consultance	Critère exclusif
- Jouir d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de l'environnement/RRC	/ 30
- Avoir une expérience dans la formation sur la RRC et la communication D4G,	/ 30
- Avoir une expérience dans la conduite des études dans le domaine de la communication pour la RRC	/ 20
- Présentation de la compréhension de la mission, de l'approche méthodologique et de l'organisation de l'étude envisagée – Inclus les journées maximales de missions de terrain.	/20

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points; cette note technique sera pondérée à 70%.

Seuls les candidats obtenant un minimum de 70 points seront considérés pour l'évaluation financière.

a. Les propositions financières

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

$$\text{Note financière A} = \frac{[(\text{Offre financière la moins disante}) / \text{Offre financière de A}] \times 30}{1}$$

Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.

Le marché sera attribué au/à la Consultant (e) ayant présenté le meilleur score combiné (rapport qualité/prix, évaluation cumulative).

ANNEXES

Annexe 1 - Conditions générales des Contrats Individuels



Conditions générales
des contrats prestata

Annexe 2- Tableau des coûts



Tableau des
Coûts.docx

Annexe 3 – cv)

Annexe 4- Type de contrat



modèle de
contrat.doc

